

ORGANISATION DES STAGES ET DÉMONSTRATIONS DE PASTEL EXPOSITION INTERNATIONALE DE GIVERNY 2018

Au cours de l'exposition Internationale de Pastel de Giverny en 2018, un certain nombre de manifestations liées à l'Art du pastel seront organisées sur les lieux de l'exposition. Un maximum de démonstrations seront assurées. Le calendrier et la liste (non exhaustive) des participants est la suivante :

| | | |
|----------------------|---|---|
| samedi 26 mai 2018 | Ouverture de l'exposition – Vernissage 18h30 | |
| dimanche 27 mai 2018 | A définir | A définir |
| Lundi 28 mai 2018 | Journée des pastellistes sur les bords de l'Epte – Rencontre avec le public (prévoir son pique-nique) – « Démonstration » de participants | |
| Mardi 29 mai 2018 | A définir | A définir |
| | A définir | |
| Mercredi 30 mai 2018 | A définir | |
| | A définir | |
| Jeudi 31 mai 2018 | Stage sur le motif par Annick Vallenet (journée) | |
| | | |
| Vendredi 1 juin 2018 | A définir | |
| Samedi 2 juin 2018 | A définir | |
| Dimanche 3 juin 2018 | Démonstrations d'exposants | Retrait des œuvres à 18h et clôture de l'exposition |

Stages

Les stages sont organisés en fonction de la demande du public suivant une liste d'intervenants présentée lors de l'exposition de pastel. Ces stages sont ouverts à tous (minimum 5 personnes) et se déroulent par demi ou journées complètes, à l'extérieur de l'exposition si le temps le permet, sinon sous une tente de réception proche de la salle d'exposition. Les inscriptions sont prises, par correspondance, par e-mail (secretariat@artdupastelenfrance.fr), ou à la salle d'exposition. Il est sage d'accompagner son inscription d'un chèque de 20€ d'acompte à l'ordre de Art du Pastel en France. Ce chèque est restitué le jour du stage (en cas de désistement, sans possibilité de remplacement, il sert de dédommagement à l'artiste), il est à adresser à :

Trésorerie Art du Pastel en France
325, rue des cerisiers – 76560 Yvecrique – France

Du matériel peut être prêté.

Le coût des stages est de : **65€** (journée), **35€** (½ journée),

Rappel : les membres d'Art du Pastel en France, à jour de leur cotisation, bénéficient d'une participation de l'association de 10€, sur le coût d'un stage lors de l'exposition.

Le public ne peut assister aux stages, ceux-ci ne s'adressent qu'aux inscrits

Démonstrations

Les démonstrations sont ouvertes au public et ne nécessitent pas d'inscription. Elles sont gratuites